

# Le P'tit Usania

n°13-Septembre 99 2° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

## Commission Inventaire-54

### Écho des profondeurs VÉZELISIENNES :

Au sujet des " Grottes " de Vézelize et de l'origine des vestiges de leur environnement, Bernard PERRIN, l'écrivain-conteur lorrain bien connu de Neuves-Maisons, donne la clef de l'énigme pages 217 et 218 de son livre *HISTOIRE MÉCONNUE DU CANTON DE VÉZELISE* édité à Nancy en 1993.

Le site est dit *Bois de la Roche* en raison de l'affleurement de grès qui surplombe l'endroit, ou *Bois du Colonel* (sous entendu Colonel Nicolas) en raison de la spécificité de son ex-proprétaire. Le dit Colonel a hérité de ces ancêtres " *les familles Pélissier et Champouillon, qui eurent le mérite au XIX<sup>e</sup> siècle d'enjoliver ce site et d'en faire une agréable promenade* ". Il ne s'agit donc ni des traces d'un hypothétique ermitage, ni de celles d'une éventuelle brasserie, comme on avait pu le suggérer dans *Le P'tit USANIA* précédent (n°12). Par contre l'ancienne glacière signalée a bien eu la fonction qu'on lui avait attribuée. On lira avec grand intérêt le livre de Monsieur Perrin, pour avoir plus de précisions.

### Écho des profondeurs GONDREVILLOISES :

À la demande de M. Marcot du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, nous sommes allés (Patrick Libert et moi-même) explorer et topographier un conduit souterrain situé entre l'autoroute Nancy-Paris et la départementale Nancy-Toul dans la zone de l'échangeur de Gondreville. Ce conduit qui, semble-t-il, n'a jamais été relevé, englobe un ancien pont de la

RN4. L'ensemble a été enfoui il y a 18-20 ans lors des travaux autoroutiers en cet endroit, à une époque où l'on faisait peu de cas des problèmes de protection des eaux souterraines. Invisible de la surface, l'ouvrage est désormais un important point de pollution de la nappe phréatique sous-jacente.

Daniel PREVOT

*Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).*

*Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.*

*Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.*

.....  
o Directeur de publication  
o & Responsable de  
o .....  
o Imprimeur : USAN - NANCY  
o ISSN n°  
o .....

## Informations

**Mur d'escalade** : séance hebdomadaire chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde au gymnase Provençal (quai René II à Nancy)

**Piscine** : LA PISCINE EST FERMÉE JUSQU'À LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE.

**T-Shirt** : 6 T-Shirts USAN avec photo couleur ont été réalisés et sont vendus 60 F (9,15 €). Envoyez vos photos à Yann FLEJO (Commission Promotion) pour personnaliser vos propres T-Shirts !

**Le P'Tit Usania** : Il fête son premier anniversaire mais il souffre d'un manque cruel d'article ! Pensez donc à envoyer un compte-rendu de vos sorties, le bilan de vos travaux, un dessin spéléo, une critique d'un bouquin ou d'un documentaire... Merci pour nos lecteurs.

### Lu pour vous dans *Lettre de l'Élu n°6* (juillet 99)

*Lettre de l'Élu* est le bulletin d'information fédérale : il est destiné aux membres du comité directeur de la fédération, aux présidents des commissions fédérales, aux présidents de CSR, de CDS ou de clubs, aux grands électeurs et aux individuels. Il est disponible au local du club et on peut retenir que :

- Notre président souhaite mettre en place un bulletin de liaison avec tous les fédérés afin que tous soient informés de ce qui se passe au sein de la fédération (pour les très anciens, rappelez vous le bulletin *FFS Quoi de neuf?* abandonné il y a 25 ans au profit de *Spelunca*).
- De nombreux fédérés ont demandé que la représentativité aux A.G. fédérales soit de 1 vote par fédéré (abandon du système de grands électeurs). De plus, l'équipe dirigeante pourrait être renouvelée par quart tous les ans ce qui éviterait de décapiter la fédération tous les 4 ans.

### À lire aussi dans *Spelunca n°74* (2° trimestre 99)

- Une synthèse des travaux réalisés entre 1982 et 1998 sur le secteur du Trave et la Torca del Cerro par l'association Cocktail Picos.
- Et bien évidemment les Bruits de Fond où l'on parle de la Maison Lorraine de Spéléologie !

## Notes administratives

### Arrêté du président :

Pour une question de simplification de la gestion des comptes personnels, ces derniers seront regroupés par famille au nom du membre qui paye la part entière de cotisation et déclaré de ce fait titulaire dudit compte, sauf demande expresse d'exception.

Les sommes dues par les membres (piscine, carburant, camps, matériel...) seront déduites automatiquement du solde positif (s'il est) de leur compte de rattachement sauf demande expresse d'exception.

L'état des comptes sera porté à la connaissance de leurs titulaires chaque fin de trimestre.

### Licence d'Initiation (rappel) :

La carte verte fédérale dite Licence d'Initiation, apporte à son titulaire pour une période de trois jours les mêmes garanties que celles prévues par l'assurance fédérale (à l'exception des indemnités journalières) pour les membres actifs. Elles peuvent être délivrées par les cadres fédéraux (initiateurs et moniteurs) et le Président du Club pour des activités (Spéléologie - Canyon - Plongée) sous leur responsabilité. Le coût unitaire d'une carte est de 20 F répartis comme suit : 8 F pour l'Assurance, 6 F pour la FFS, 4 F pour la LISPEL et 2 F pour l'USAN. Le coupon de déclaration doit être adressé par la Poste à notre Commission régionale des assurances avant le début de l'activité. Pour les activités de découvertes se déroulant dans le département et ne durant pas plus d'une demi-journée (Grottes de Pierre-la-Treiche, Spéléodrome, Mines...), le Directeur de la Commission fédérale des assurances a accordé au Président de l'USAN l'exceptionnelle autorisation d'inscrire deux personnes différentes sur la même carte et d'en adresser la déclaration après que l'activité se soit déroulée. Ces cartes sont disponibles par carnet de cinq (100 F) auprès du Président, uniquement pour les Cadres qui sont alors responsables de leur gestion et de la personne couverte.

Président : Daniel PREVOT	Festivités : Sylvie GOBERT
Vice-Président : Bruno RAGARU	Jeunes : Jany DESCHIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Matériels : Martial MARTIN
Secrétaire : Christophe PREVOT	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Act. éducatives : Isabelle PETITJEAN	Piscine : Sylvie GOBERT
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Plongée : Martial MARTIN
Canyon : Denis DRUMETZ	Promotion : Yann FLEJO
Documentation : Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Escalade + mur : Marc BIRY	Adresse site : <a href="http://www.multimania.com/entree">www.multimania.com/entree</a>

## Programme établi lors de la réunion du vendredi 27 août

du S 04/09 **manifestation** : préparation de l'exposition le samedi et installation au centre commercial le  
au D 05/09 dimanche (RdV à 8h à l'entrée St Thiebault) / responsable : Daniel PREVOT

du L 06/09 **manifestation** : exposition au centre commercial St Sébastien à Nancy (permanence : 10h à 19h)  
au S 11/09 responsable : Daniel PREVOT ; veuillez signaler votre participation rapidement

du S 11/09 **randonnée** : au Jean Bernard  
au D 12/09 responsable : Martial MARTIN



Prochaine réunion : Vendredi 24 septembre à 20h au local



### En prévisions

le S 25/09 **réunion** : séminaire de la LISPEL à la Maison Lorraine de la Spéléo à Lisle-en-Rigault (15h30 :  
C.D. AAMLS ; 17h30 : C.D. LISPEL ; 19h : repas ; 20h30 : Festival de l'Image Souterraine)

le D 26/09 **manifestation** : Journée Spéléo Pour Tous à Pierre-la-Treiche / responsable : Daniel PREVOT

le S 01/10 **encadrement** : au spéléodrome (l'après-midi) / responsable : Daniel PREVOT

### Lu dans LISPEL-INFO Juillet 99

- Une convention a été signée avec la commune d'Audun-le-Tiche pour l'accès aux grottes. Un cadenas de la ligue va être posé à l'entrée et l'article 5, qui impose d'informer la gendarmerie, reste en vigueur.
- La Maison Lorraine de la Spéléologie attend vos plus belles photos des cavités lorraines pour orner ses murs. Claude HERBILLON (25, bd de Hardeval à LAXOU / 03.83.27.79.77) est chargé du dossier.
- Sur décision du C.D. datant du 24 avril, des membres de l'association meurthe-et-mosellane *Jeunes et Cité* participeront à un chantier du 22 au 31 juillet prochains avec pour missions : travaux d'aménagement autour du forage du Rupt du puits et aménagement de la deuxième entrée de la grotte des Chasseurs.

### Lu sur le Web : la chauve-souris la plus âgée d'Europe d'après Christophe DEPIN

GENEVE (AP) -- La chauve-souris la plus âgée d'Europe vit dans les combles de l'Église de Fully, dans le canton suisse du Valais.

Deux chercheurs de l'Université de Lausanne y ont découvert le 13 août dernier un mâle de petit murin (myotis blythi en latin) âgé de 33 ans, a annoncé mardi à Genève le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris.

Le vénérable mammifère volant d'origine méridionale avait été bagué dans la même église le 18 juillet 1966 par un ornithologue de la ville de Saillon.

« Il s'agit du record de longévité pour une chauve-souris européenne vivant dans la nature », a observé le Centre de coordination ouest.

En Suisse romande et à Berne, la chauve-souris suscite un certain engouement auprès du public : la plupart des cantons affichent complet pour la Nuit des chauves-souris, prévue dans la soirée du 27 août prochain.

### Tarifications pour 1999

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €  
Cotisation club USAN simple : 100 F = 15,24 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €  
Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-